

---

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

---

## 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Ces conditions générales de vente concernent les formations dispensées par l'EFA Coaching, Consulting et Formation. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière à ses conditions générales de vente. Sauf dérogation formelle et expresse de l'EFA, ces conditions prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toute conditions générales d'achat.

## 2. MODALITES D'INSCRIPTION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour être définitive toute commande doit être expressément formulée par écrit sur un support papier ou par mail. Un accusé de réception est adressé au responsable de l'inscription. Le règlement intérieur de l'organisme et les modalités pratiques de la formation (lieu, dates, horaires) sont envoyés par mail aux participants.

Pour les formations intra-entreprise, une convention de formation est conclue entre l'EFA Coaching, Consulting et Formation et une personne morale de droit public ou de droit privé (entreprise, association, collectivité publique...), elle définit les caractéristiques de la formation, les modalités d'exécution et de règlement. Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuelle et à ses frais, un contrat de formation est signé selon l'article L.6353-3 du code du travail. A l'issue de la formation, l'EFA remet au cocontractant, si celui-ci est une personne morale : la copie des feuilles d'émargement signées par demi-journée par les participants et le formateur, l'analyse des évaluations à chaud et la ou les factures. Dans le cas où les évaluations de formation sont réalisées sur le support du client, l'EFA n'est pas tenu, sauf accord spécifique, de les analyser.

## 3. PRIX DE VENTE

Les prix des formations inter-entreprises sont indiquées sur les programmes sur notre site internet. Les prix des formations intra-entreprises sont indiqués sur les conventions de formations. Ils sont valables pour la durée de la convention. Les frais liés aux matériel pédagogiques tels que les photocopies des supports ou la location d'un vidéo-projecteur, les éventuels frais de location de salle ainsi que les frais éventuels de déplacement et d'hébergement de nos consultants et formateurs sont facturés en sus.

Toute formation commencée est due en entier.

## 4. CONDITIONS DE REGLEMENT

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'ordre de l'EFA Coaching, Consulting et Formation, comptant sans escompte, à la date d'échéance mentionnée sur la facture. Deux modes de règlement sont possibles : par chèque ou par virement à notre banque : CIC LEVALLOIS, 36 T RUE RIVAY, 92300 LEVALLOIS PERRET, Compte n°30066 10341 00020241301 90.

En application de l'article L 441-6 du code du commerce, tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement ainsi qu'à des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

Dans le cas où un client passerait une commande à l'EFA Coaching, Consulting et Formation sans avoir procédé au paiement de la ou des commandes précédentes, l'EFA pourra refuser d'honorer la commande et délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité pour quelque raison que ce soit.

En cas de paiement par un organisme collecteur, il appartient au bénéficiaire :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de la demande,
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription,
- **de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.**

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au client. Si l'EFA Coaching, Consulting et Formation n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au premier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré des pénalités de retard.

## 5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque participant reçoit par mail notre règlement intérieur qu'il est tenu de respecter sous peine de sanction décrite de ce règlement intérieur.

## 6. CONDITIONS D'ANNULATION ET REPORT

Si l'EFA Coaching, Consulting et Formation se voit contraint d'annuler une journée de formation pour des raisons de force majeure (grève des transports, maladie de l'intervenant...), il s'engage à organiser une nouvelle journée de formation dans les meilleurs délais.

Dans le cas où le nombre de participants à une formation est jugé pédagogiquement insuffisant, l'EFA se réserve le droit d'annuler la session au plus tard 5 jours ouvrés avant la formation. Les frais d'inscription préalablement réglés sont alors intégralement remboursés.

Toute annulation peut être faite par le client sans frais, si cette annulation parvient par écrit à l'EFA au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, au plus tard la veille de la formation, sur communication écrite à l'EFA des nom et coordonnées du remplaçant. Il appartient alors au client de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs avec ceux définis dans le programme de formation. Dans le cas des formations intra-entreprise, si un cout de préparation était prévu, seuls les frais déjà engagés au titre de la formation sont facturés. S'entendent par frais engagés, les frais éventuels de déplacement et d'hébergement ainsi que le temps passé par les collaborateurs de l'EFA sur le projet, ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation de réservation de salle pour le cas où le client nous aurait confié la réalisation de cette prestation.

Sauf cas de force majeure, pour toute annulation faite par le client moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, l'EFA facture 50% des frais de formation. Sur demande du client, si l'absence est justifiée par un certificat médical, ces frais pourront être déduits en cas de réinscription immédiate à la prochaine session. Dans le cas des formations intra-entreprise, les pénalités suivantes seront appliquées :

- 100% du cout de préparation ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation de réservation de salle pour le cas où le client nous aurait confié la réalisation de cette prestation,
- 25% des autres frais pour toute annulation entre 10 et 6 jours ouvrés
- 50% des autres frais pour toute annulation entre 5 et 3 jours ouvrés
- 100% des frais pour toute annulation dans les 2 jours ouvrés

Si l'annulation s'accompagne d'un report dans les 3 mois qui suivent la session annulée, une remise de 25% sera accordée sur le cout de la session reportée.

## 7. INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 06/01/1978, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Si le client souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, l'EFA les lui communiquera sur demande.

## 8. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'AUTEUR

Aucun des supports remis ou imprimables dans le cadre d'une formation ne pourra être reproduit totalement ou partiellement sans l'accord exprès de l'EFA Coaching, Consulting et Formation. Le client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence l'EFA en cédant ou en

communiquant des documents à un concurrent de l'EFA. Le client ne peut utiliser les propositions, travaux, études, concepts, méthodes et outils de l'EFA autrement que pour un strict usage personnel. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'EFA est illicite. Il en est de même pour les traductions, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. L'EFA se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait à cette clause.

## 9. CONTESTATION

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux du ressort du siège social de l'EFA Coaching, Consulting et Formation.

## 10. MISES A JOUR

Ces conditions générales de vente sont susceptibles d'être mises à jour en cours d'exercice. Elles sont consultables sur notre site internet et seule la dernière version sera applicable, sans autre formalité que sa mise en ligne.